

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 juillet 2008

MODERNISATION DES INSTITUTIONS DE LA Ve RÉPUBLIQUE
(Deuxième lecture) - (n° 993)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 23

présenté par
M. Warsmann, rapporteur
au nom de la commission des lois

ARTICLE 19

Dans l'alinéa 5 de cet article, substituer aux mots :

« sont insérés »,

les mots :

« le mot : « a » est remplacé par ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur rédactionnelle.